

**Zeitschrift:** Revue suisse d'apiculture  
**Herausgeber:** Société romande d'apiculture  
**Band:** 134 (2013)  
**Heft:** 9  
  
**Rubrik:** Conseils aux débutants

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 25.06.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**



Septembre 2013

## Le calendrier apicole vu par...

**Septembre:** « Apiculteur, n'oublie pas non plus de nous préserver des maladies que nous avons contractées en partie à cause de toi... Et si tu isolas ta maison, n'oublie pas la nôtre. »

... une colonie du rucher

### « On se prépare pour l'hiver... »

J'espère que pour vous comme il l'a été pour beaucoup, la récolte n'aura pas été des plus mauvaises. Que vous vendez votre miel ou que vous cherchez ou chercherez à en faire des heureux.

Si l'année apicole a démarré pour beaucoup... cela devient habituel!... par d'importantes pertes de colonies et que la météo nous a fait vivre des brusques changements de température durant les premiers mois où nos protégées avaient un droit de sortie, la nature a su montrer qu'elle est magnifiquement bien faite et le cheptel a pu être reconstitué en grande partie grâce aux essaims et à la formation de nucléi.

Des journées chaudes avec des nuits froides au mois de juillet tel que nous l'avons eu, a mis en activité les pucerons et leur production de miellat sur les sapins blancs, les épicéas et les érables. Les butineuses ne se sont pas fait prier pour voler leurs gouttes de liquide sucré qu'ils sécrètent et transportent et dont la teneur en sucre est de 5 à 20%.

Lorsque les orages sont venus délayer ces insectes piqueurs-suceurs, si l'apiculteur voulait

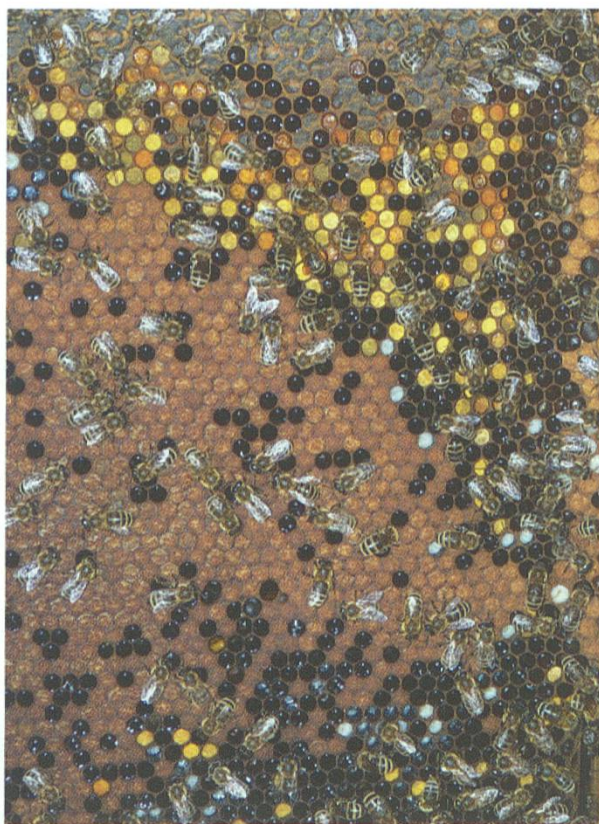


avoir un miel de sapin pur, il lui fallait de suite réagir en l'extrayant avant qu'il ne soit mélangé à du nectar de fleurs que les abeilles auront encore pu trouver.

La longueur des jours égale maintenant celle des nuits et nos abeilles se préparent pour passer l'hiver, aussi les mâles auront probablement totalement disparu, chassés ou même tués par leurs sœurs pour ne pas nourrir des bouches inutiles. Incapables de butiner la moindre fleur, les faux bourdons ne vivent qu'avec les réserves de la ruche, ce qui explique leur élimination lorsque la nourriture se fait rare, d'autant qu'ils consomment trois fois la ration d'une ouvrière.

Les réserves d'hiver sont donc faites ou devraient l'être au plus tard au début du mois. Les températures baissent et l'évaporation naturelle se fait difficilement au point que le travail de transformation fatiguera par trop les abeilles qui n'arriveront plus à les stocker correctement pour que les réserves tiennent l'hiver. Le sucre inverti donné comme nourrissement d'hiver et le pollen récolté en dernier lieu seront stockés près du nid d'hiver.

Ce nourrissement d'hiver aura stimulé les colonies et on observera un dernier élargissement de leur nid à couvain. En fin de ce mois vont naître un grand nombre d'abeilles qui développeront un corps adipeux (bedonnant, bouffi, empâté, gras, obèse, grassouillet...), d'autant que leur nourriture pour les mois à venir a été conditionnée par leurs aînées qui vont mourir avant l'hiver, fatiguées.



### Visite d'automne

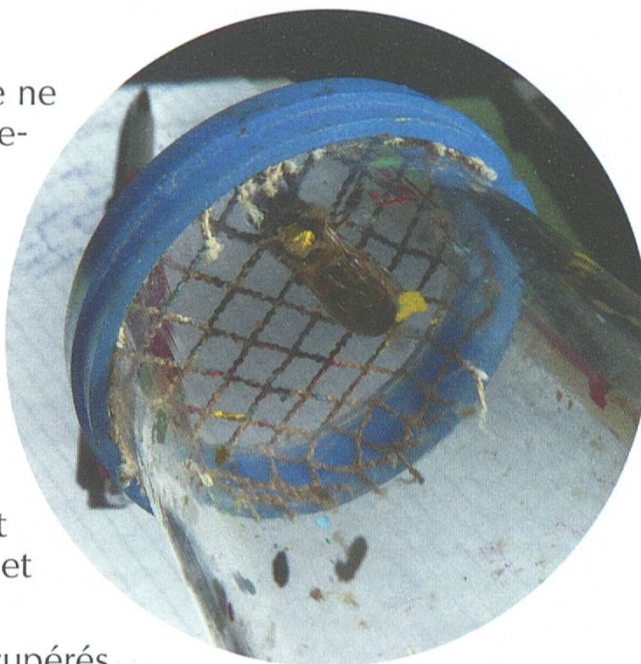
Cette visite est semblable à la visite de printemps. Elle intervient après l'enlèvement et le léchage des dernières hausses et doit permettre de faire un bilan de l'état de chaque colonie quelques semaines après la remise en ordre du nid à couvain et à noter soigneusement les quantités de réserves en nourriture, en pollen et en couvain.

Aussi lors de cette dernière grande visite de l'année contrôlez :

- la présence de la reine et qu'elle est marquée, sinon profitez de le faire pendant que votre colonie est moins peuplée. Lors de votre premier contrôle

de l'année vous serez contents de ne pas perdre de temps pour l'apercevoir ;

- quel est l'état du couvain et des provisions? Sur une Dadant à cette période, trois cadres de couvain entourés par quatre cadres de nourriture, soit environ 16 kg de réserve est un standard ;
- resserrez les colonies en retirant les vieux cadres noirs et opaques et installez vos partitions ;
- seuls les cadres clairs sont récupérés. Mettez sans regrets au rebut les vieux cadres, ceux qui sont déformés ou qui contiennent un grand nombre de cellules de mâles, ceci dans l'intérêt d'une hygiène saine de vos ruches. En les fondant immédiatement au cérificateur (éventuellement solaire), ils n'attireront pas la fausse teigne !
- diminuez dans le même temps les entrées en largeur comme en hauteur (7 mm) vous minimiserez le risque d'entrée de pilleuses.



Cette précaution est importante, surtout lors du nourrissage, notamment chez les nucléi et les jeunes colonies.

### **Comment tenter de diminuer les pertes hivernales**

Des études menées en Allemagne sur 1200 ruches pendant quatre ans, études confirmées par notre station de recherche du Liebefeld, ont permis de déterminer que les principaux facteurs expliquant les pertes hivernales de colonies sont :

- 1. Le nombre de varroas par abeille à l'automne**
- 2. Les infections injectées par les suctions de varroa**
- 3. L'âge de la reine**
- 4. La faiblesse de la colonie à l'automne**

***Toutes les études le confirment, le varroa est le principal facteur de risque.***

Il est indubitable que lorsque l'apiculteur fait les premières observations visuelles (abeilles aux ailes atrophiées, larves mortes, nymphes mortes, tête sortie de l'alvéole, langues tirées-etc.), cela signifie que l'infection a déjà atteint un niveau critique depuis au moins trois semaines et entre-temps la population varroa a encore augmenté. **Il est donc inutile de vouloir se baser sur**

**l'observation directe** des varroas sur les abeilles adultes pour déterminer l'infestation ou encore l'urgence d'un traitement.

Selon la dynamique de la colonie entre 60 et 90% des varroas sont cachés dans le couvain.

***Vous ne verrez de varroas sur les abeilles que lorsque l'infestation sera déjà trop importante.***

Pour lutter efficacement contre le varroa, un premier traitement de longue durée à l'acide formique a débuté en août. Un deuxième traitement analogue est nécessaire à mi-septembre si vous aviez compté plus de dix acariens par jour à fin juillet lorsque vous contrôlez les langes, ou si au cours de la troisième semaine après le premier traitement vous avez encore un ennemi par jour. Pour ceux qui préfèrent les traitements au thymol, celui-ci dure environ six semaines.

***N'oubliez pas qu'en période d'élevage, le nombre de varroas double toutes les trois semaines alors qu'une seule génération d'abeilles voit le jour.***

Le site du Centre de recherches apicoles du Liebefeld est à même de vous donner beaucoup d'indications utiles au sujet des traitements, allez de temps en temps remettre à jour vos anciennes connaissances ([www.agroscope.admin.ch](http://www.agroscope.admin.ch)).

Mais dans la gestion de vos ruches, pensez qu'une colonie faible demande beaucoup d'attention et de travail, d'autant plus qu'elle est sujette à développer facilement des maladies... pour un rendement nul ! Alors n'hésitez pas à diminuer votre nombre de ruches en les réunissant pour obtenir une population de 15 000 abeilles par ruche et par là assurer un hivernage et un redémarrage sans soucis.

#### ***N'oubliez pas :***

- Pour les débutants, n'oubliez pas que pour éviter le pillage, c'est en fin de journée que vous irez travailler au rucher. Dans la fraîcheur du soir, le calme revient bien plus rapidement, mais rien de ce qui pourrait attirer une abeille curieuse (goutte de miel, morceau de cire, cadre...) ne sera laissé sans protection efficace. **Le pillage est toujours la conséquence d'une erreur de l'apiculteur.**



- C'est en août que les abeilles ont emballé cadres et cires dans une housse de propolis pour en assurer la protection.

**Un conseil :** ne grattez pas les ponts de cire et les dépôts de propolis en croyant bien faire, vos protégées auront besoin de ces matériaux après votre passage et cette période n'est plus trop favorable pour en produire... Si vous travaillez les mains nues et qu'elles sont noires par le contact de la propolis, l'alcool à brûler vous aidera à les nettoyer. Mais prenez garde de bien graisser vos mains ensuite.



- Suivant l'endroit et la météo, installez l'isolation thermique des ruches ou soyez prêts pour pouvoir le faire.  
Et si vous manquez d'occupation :
  - Nettoyez les nourrisseurs et désinfectez les outils, mettez de l'ordre dans votre rucher.

*Rémy Meier*

## CIRE ULTRA – L'ORIGINALE

Apportez votre cire fondue ou vos vieux rayons à nos points de vente. C'est une denrée précieuse qu'il ne faut pas gaspiller!

**Profitez d'un service personnalisé par des personnes compétentes près de chez vous.**



Fahrbachweg 1, 5444 Kuntén  
www.bienen-meier.ch



Tél. (056) 485 92 50  
Fax (056) 485 92 55